RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Doubs
Canton : Bavans
Arrondissement : Montbéliard

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 11
Absents : 3
Procurations : 2
Votants : 12

Convocation adressée le :
14 novembre 2024
Convocation affichée le :
14 novembre 2024

DÉLIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ÉTOUVANS

Séance du 18 novembre 2024

Délibération n°2024-59

Certifiée exécutoire par affichage le 21.11.2024
Et par transmission en sous-préfecture le 21.11.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Étouvans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Xavier BARTOLO, maire.

Présents : M. BARTOLO Xavier (maire), Mme PERNOT Elodie (1ere adjointe), M. GIROLIMETTO Yves (2eme adjoint), Mme JAXEL Delphine, M. MARINOT Gary, M. PESSONEAUX Claude, M. PAITRY Xavier, M. PERINET Julien, M. CORDIER Hervé, Mme VOLLE Christine, M. JACQUET Christophe.
Absents excusés : Mme Coralie GIRARD donne procuration à M. Xavier BARTOLO (maire), M. ROSSEZ Alexandre donne procuration à M. MARINOT Gary, Mme Sylvia KATANCEVIC.
Absent non excusé :
Secrétaire de séance : Mme Delphine JAXEL

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'ACCESSIBILITE DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe tout d'abord le conseil municipal que madame PERNOT Elodie, 1ère adjointe ne prendra part ni au débat ni au vote, celle-ci ayant demandé à se déporter du projet par courrier du 27 septembre 2024 afin d'carter tout risque de conflit d'intérêts lié aux relations professionnelles existant entre son époux et l'une des entreprises consultées.

Monsieur le Maire explique les évolutions du projet depuis le conseil municipal du 31 juillet 2024. Les travaux concernent la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité (réfection du hall, des WC, des vestiaires, les portes d'entrées/cuisine/local/garage...).

Différentes entreprises et maîtres d'œuvres ont été consultés par la commission travaux. Le coût prévisionnel de l'opération est de 68 450 euros HT (82 140 euros TTC) détaillé ci-après :

Poste		Coût prévisionnel (HT)
LOT 1	Démolition Plomberie et évactuation Plâtrerie Peinture et finition Sanitaires Electricité Chauffage Sol	44 500,00 €
LOT 2	Menuiseries (13 portes)	16 250,00 €
LOT 3	Place PMR	6 500,00 €
LOT 4	Accessibilité escaliers	1 200,00 €
	TOTAL	**68 450,00 €**

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel intégrant une subvention de l'état (la DETR 20%) et une participation au titre du Fonds de concours PMA.

		Montant prévisionnel (HT)	Taux
Etat	**DETR**	**13 690,00 €**	**20%**
EPCI (PMA)	**Fonds de concours**	**27 380,00 €**	**40%**
Etouvans	Autofinancement	27 380,00 €	40%
	Total HT	68 450,00 €	100%

Monsieur le Maire informe ensuite le conseil municipal que la date de démarrage des travaux serait le 27 janvier 2025 avec une date prévisionnelle de fin des travaux estimée au 28 mars 2025.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à 12 voix pour :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 68 450 euros HT.
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** le maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR
- **AUTORISE** le maire à solliciter Pays de Montbéliard Agglomération au titre du fond de concours.

La secrétaire de séance
Delphine JAXEL.

Fait à Etouvans
Le 21 novembre 2024,
Le Maire,
M. Xavier BARTOLO

MAIRIE D'ETOUVANS (DOUBS)